

La Lettre des Enseignants

"Faites la différence"



N° 177 - septembre 2008

Manifestation nationale le 19 octobre à Paris :

L'Éducation c'est notre avenir, elle ne peut se décider sans nous ! C'est l'appel lancé par l'interfédérale de l'Éducation et la communauté éducative pour la manifestation nationale à Paris.

[Lire cet appel.](#)

Revalorisation des directeurs pour l'aide personnalisée : nouveauté et précisions.

L'ISS sera bien à tranches (en fonction de la taille des écoles) mais les directeurs de classe unique sont désormais concernés. L'arrêté paru au J.O. du 13 septembre 2008 confirme le principe d'une ISS annuelle, versée mensuellement, de 1 295 €. À cela s'ajoute, en une fois, une part variable par année scolaire, de :

- + 200 euros pour les directeurs de 1-4 classes
- + 400 euros pour les directeurs de 5-9 classes
- + 600 euros pour les directeurs de 10 classes et plus

Cela prend effet au 1er septembre 2008, ce qui signifie que seuls les directeurs en fonction en 2008/2009 pourront prétendre à cette part variable (elle sera versée courant du premier trimestre de l'année scolaire).

Une nouvelle avancée pour les directeurs à l'actif du SE-UNSA qui continue à agir pour l'amélioration des conditions de travail des directeurs.

Les enseignants de RASED et le dispositif des 60h!

Le SE-UNSA vous propose un point de situation à lire [en cliquant ici](#).

Vous y trouverez également une lettre commune à l'appel des associations, syndicats et parents actuellement diffusée pour la défense des Rased.

Prime pour trois heures supplémentaires

La prime au bénéfice des enseignants assurant au moins 3 heures supplémentaires (D. 2008-927 paru au Journal Officiel du 12/09/08) s'adresse aux enseignants assurant l'intégralité de leur service dans l'enseignement secondaire et faisant au moins 3 HSA. Ils percevront au cours du premier trimestre 500€.

Pour le SE-UNSA, cela ne constitue pas une revalorisation dès lors que :

- C'est lié à un accroissement de la charge de travail.
- Tout le monde n'est pas concerné même s'il le souhaite.

Pension des retraités

Les pensions des retraités de la Fonction publique sont augmentées de 0,8%. Cette augmentation complète celle de 1,1% intervenue au 1er janvier 2008. Toutefois, elle sera largement inférieure à l'inflation et la perte de pouvoir d'achat est réelle.

Le SE-UNSA, en liaison avec l'UNSA-Retraités et la FGR-FP, appelle les retraités à participer activement à la semaine bleue, et en particulier à la journée d'actions du 16 octobre prochain.

Avenir des IUFM et de la formation initiale

Afin de vous tenir au courant des évolutions du dossier, le SE-UNSA met à votre disposition l'inFORMATION. Pour recevoir ces lettres en ligne, abonnement gratuit [en cliquant-ici](#).

Rapport Tabarot sur l'école maternelle

L'école maternelle française subit régulièrement des attaques. Dernière en date, celle de Michèle Tabarot, députée UMP, qui préconise, dans un rapport remis au Premier ministre, de transformer les classes qui accueillent des enfants de 2 à 3 ans en jardins d'éveil animés par des professionnels de la petite enfance.

Lire le communiqué de presse du SE-UNSA en [cliquant ici](#)

Élections des parents d'élèves au conseil d'école

La note de service relative aux élections de représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des EPLE- année scolaire 2008/2009 est parue au B.O. n°31 du 31 juillet 2008. Elle fixe les élections aux 17 et 18 octobre. Le guide du directeur, relatif à ces élections, a été réactualisé et approfondi avec de nouvelles rubriques.

Vous le trouverez en [cliquant ici](#).

L'École privée sous perfusion de fonds publics

L'État donne chaque année aux établissements privés près de 7 milliards d'euros auxquels s'ajoutent plusieurs milliards d'euros versés par les collectivités territoriales.

Pour en savoir plus, [lire le communiqué du CNAL](#) (Comité National d'Action Laïque)

[C'est la rentrée, j'adhère au SE-UNSA !](#)